

La politique du « pas de vagues »

Pour la seconde journée consécutive, le QLCO de Vendin-le-Vieil a été le théâtre de frasques diverses et variées de la part des détenus (mais pas que...)

Le 12 Juillet 2026 :

2 détenus montent sur le mur de la cour de promenade, blocage des autres cours de promenades
=> Intervention des ERIS, placement des 2 protagonistes au quartier disciplinaire et confinement pour les autres.

Malgré le bazar que cela a occasionné, les agents ont agi avec sang-froid et professionnalisme.

Le 13 Juillet 2026 :

* Avant même la prise de service, deux coursives étaient inondées (plusieurs centimètres d'eau). Les agents ont encore une fois fait preuve de professionnalisme et ont exercé leurs missions malgré les conditions de travail déplorables.

La CGT Pénitentiaire tient au passage à remercier le personnel de notre partenaire privé qui a dû pendant plusieurs heures nettoyer les coursives concernées.

* 1 détenu sur le mur de la cour de promenade (encore !!!)

* Cours de promenade bloquées matin et après-midi (encore !!!)

=> Intervention des ERIS, appel aux ELSP pour la cour où un seul détenu bloquait.

Si en apparence tout pourrait sembler bien géré, la réalité est toute autre...

La CGT Pénitentiaire déplore la gestion catastrophique de ces événements de la part de nos dirigeants.

En effet, alors que les détenus refusent de remonter de promenade, que les ERIS sont présents sur une coursive, le bâtiment aurait dû être bloqué, ce qui n'a pas été le cas. Les bâtiments concernés ont « tourné » normalement, tous les mouvements ont été effectués et les activités envoyées (socio musculation, jeux de société).

Ensuite, alors qu'il a été fait appel à l'ELSP pour un détenu qui bloquait la promenade et que cette dernière s'apprêtait à intervenir, deux « encadrants à barrettes jaunes » ont décrété d'aller s'installer sur le banc de la cour, chacun d'un côté du détenu pour parlementer. Ils sont remontés avec le détenu laissant les ELSP et leur officier cois...

Mais comme si cela ne suffisait pas, la quasi-totalité des protagonistes du jour ne se verra infliger ni sanction, ni confinement ni même compte rendu d'incident... (la fameuse politique du « pas de vagues ») et pire encore certains détenus placés en confinement (avec télé) la veille sortiront du confinement suite à l'enquête puisqu'ils ont dit à l'officier qu'ils voulaient « sortir de la promenade et qu'on les a empêchés » et que l'officier a jugé qu'ils « avaient l'air crédibles ». Le major de la veille appréciera...

Ils pourront dès demain « rejouer » avec le personnel. De toute façon la direction nous a prévenus : « soyons clairs, il va falloir s'attendre à ce que ça aille crescendo et pendant un moment, peut-être même tout l'été ». Quand on voit ce qu'ils risquent, rien de bien étonnant !!!

La CGT Pénitentiaire exige à compter de ce jour le placement à minima en confinement des détenus récalcitrants et des sanctions disciplinaires à l'encontre des auteurs de trouble.

La CGT Pénitentiaire exige la sécurisation temporaire et rapide des cours de promenade afin que les détenus ne puissent plus monter sur le mur.

La CGT Pénitentiaire exige la suspension des écoutes téléphoniques par les agents promenade afin qu'ils puissent se consacrer à leur mission première : la surveillance.

La CGT Pénitentiaire exige la mise à contribution de toutes les forces vives utiles jusqu'au retour du calme dans nos détentions.

La CGT Pénitentiaire félicite et remercie l'ensemble des agents présents ces derniers jours pour leur sens du devoir et leur professionnalisme.

A Vendin, le 13 Juillet 2026

Le bureau local

